



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33108

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir de l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée. En effet, le rapport "Guesnerie" pointe de nombreuses insuffisances : surcharge des programmes, qui s'accompagne d'une insuffisante appropriation par les élèves des outils conceptuels et analytiques et des connaissances factuelles, prise en compte trop limitée de la dimension empirique des sciences économiques et sociales, interdisciplinarité rarement développée, faible place accordée à l'entreprise et au marché, accent mis « sur les problèmes de notre société et peu sur ses réussites », s'agissant notamment des présentations de la mondialisation ou de l'entreprise... Les membres de la mission d'audit formulent une série de propositions pour améliorer l'enseignement de ce « pilier fondamental de la formation du citoyen dans notre monde contemporain » que sont les sciences sociales. Il lui demande quelle suite il entend réserver à ces propositions.

Texte de la réponse

Le contenu d'enseignement de la filière sciences économiques et sociales a été, effectivement, l'objet d'un travail d'analyse entrepris par une commission mandatée par Xavier Darcos et présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. Cette commission était invitée à faire toutes les propositions utiles pour améliorer la qualité des programmes. La prise en compte des préconisations de cette commission dont le travail s'est achevé en juillet 2008, devra s'inscrire dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique qui fait l'objet actuellement de consultations approfondies avec l'ensemble des partenaires concernés. Dès que le ministre de l'éducation nationale aura pris les décisions pour le nouveau lycée, des groupes d'experts seront nommés pour concevoir les nouveaux programmes dans toutes les disciplines, dont les sciences économiques et sociales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33108

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8944

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9967